# DUBRULE (PAUL)

### Châlons 1844-1847

A voir la foule qui se pressait, mercredi 17 mai, aux funérailles de M. Paul Dubrule, on pouvait se rendre compte en quelle haute estime on tenait ici le regretté défunt.

Nous voyons dans l'assistance les représentants du commerce et de l'industrie de la ville et des environs. Remarqué plus particulièrement MM. Émile Barrois et Masure-Six, conseillers généraux; Henry Ternynck, président du Tribunal de commerce de Roubaix; Georges Motte, secrétaire de la Chambre de -commerce de Roubaix; Mathelin, directeur de l'usine de Fives; Varrasse-Bourgeois, ancien maire de Mouveaux; J.-B. Lepers, Cornille, etc.

Les coins du poèle étaient tenus par MM. Désiré Leurent, président du Tribunal de commerce; Eugène Jourdain, président de la Chambre de commerce; Guenot, filateur de coton, et Renaux, filateur à Seclin, anciens condisciples du défunt à l'École de Châlons; Louis Leroux-Lamourette et Jean Flipo-Desurmont.

Le cercueil, sur lequel était placée la toge du défunt, était immédiatement suivi par le Tribunal, en robe, les membres de la Chambre de commerce et une importante délégation des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

Le deuil était conduit par M. Paul Dubrule fils et par M. le docteur Brunet.

C'est à l'église Saint-François d'Assise que la cérémonie religieuse a eu lieu: M. l'abbé Arnould, curé de la paroisse, officiait.

Les chants ont été exécutés par la maîtrise : à noter un *Pie Jesu* dit avec beaucoup de sentiment par un soliste de la section chorale.

La dépouille mortelle de M. Paul Dubrule a été inhumée dans un caveau de famille au cimetière de Mouveaux.

Trois discours ont été prononcés sur la tombe: par MM. Désiré Leurent, président du Tribunal de commerce; Eugène Jourdain, président de la Chambre de commerce, et C. Mouchel, ingénieur, président de la Commission régionale du Nord des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

Nous reproduisons ces discours:

# DISCOURS DE M. LEURENT

# « MESSIEURS,

» Ce n'est pas seulement pour me conformer aux traditions de notre compagnie que je viens rendre un hommage solennel à la mémoire de M. Paul Dubrule, premier juge au Tribunal de commerce de Tourcoing.

» Ne suis-je pas plutôt l'interprète de la recon-

naissance de toute la ville en faisant l'éloge d'un collègue qui a donné son intelligence, son expérience, son dévouement à la chose publique, qui dans sa modestie ne désirait d'autre récompense que la satisfaction du devoir accompli et l'honneur d'avoir été utile à ses concitoyens.

- » Paul Dubrule est né à Tourcoing, le 29 mars 1829.
- » A l'âge de quinze ans, il était reçu, après un brillant examen, élève de cette ancienne École de Châlons qui a donné à Roubaix et Tourcoing deux hommes également remarquables, et dont la perte a été comme un deuil public: Deltombe et Vinchon.
- » Au sortir de l'École, en 1847, il faisait un stage et complétait son éducation dans des établissements de construction en Angleterre; il prenait ensuite la direction des ateliers de son père rue du Pouilly.
- » Doué d'une rare intelligence, il comprit l'un des premiers le rôle important que devait jouer le peignage mécanique de la laine dans le développement du négoce et de l'industrie de notre région. En 1863, il s'associait avec M. Gaspard Desurmont et créait le premier peignage de ce genre dans notre ville.
- » Vous savez tous le développement que prit cet établissement quand il fut installé rue de Guisnes.
- » Il ne m'appartient pas de le suivre dans sa carrière industrielle; mais j'aime à constater combien ont toujours été bienveillantes, sympathiques

et réciproquement affectueuses les relations qui ont existé entre lui et ses ouvriers; je n'en veux pour preuve que les larmes abondantes versées par plusieurs d'entre eux en apprenant sa mort. C'est dans de telles relations entre les classes dirigeantes et les ouvriers que peut se rencontrer la meilleure solution des problèmes qui préoccupent notre époque.

» Il mit toujours son expérience des affaires et de l'industrie à la disposition de ses concitoyens; il recevait avec empressement et avec bonté les personnes de toutes conditions qui avaient recours à ses conseils, et ils sont nombreux les employés ou chefs de maison qui lui doivent leur situation.

» Pour rendre service, M. Dubrule ne reculait devant aucune démarche, devant aucun sacrifice; les voyages les plus longs et les plus fatigants n'arrêtaient pas son zèle; même dans ces dernières années, malgré l'ébranlement de sa santé, l'amour du bien passait toujours chez lui avant ses intérêts particuliers et ses convenances personnelles.

» Depuis longtemps ses concitoyens l'avaient distingué et, appréciant son mérite et son devouement, l'avaient appelé à la Chambre de commerce. Il en fit partie pendant quinze ans, il en fut l'un des membres les plus laborieux; sa compétence était telle que les questions les plus ardues, les rapports les plus difficiles lui étaient confiés.

» En 1884, les électeurs consulaires lui confièrent le mandat de juge au Tribunal de Commerce et son entrée fut accueillie par tous ses collègues avec une absolue satisfaction.

- » Paul Dubrule était digne de cette noble fonction; il fut à la hauteur des devoirs qu'elle impose, car il avait le culte de la justice et il était au tribunal comme dans sa vocation.
- » Magistrat toujours bienveillant et consciencieux, Paul Dubrule a consacré à l'accomplissement de son mandat tout ce qu'un travail sérieux peut ajouter à l'expérience, apportant pour chaque affaire, grande ou petite, la même attention, le même souci de la vérité, le même caractère conciliant.
- » Il avait toujours présent à l'esprit cette pensée que dans les causes les plus ordinaires la fortune et l'honneur peuvent dépendre du jugement qu'il était appelé à prononcer, aussi il usait avec tact et prudence de son esprit de soigneuse investigation, de recherches patientes et il ne négligeait pas le moindre détail.
- » Par la sûreté de ses observations et par l'autorité de ses conseils, il parvint souvent à dissiper des causes de malentendu et amener un rapprochement toujours désirable entre des adversaires.
- » Toujours aussi modéré que ferme dans ses paroles, il avait conquis sur l'esprit de ses collègues un certain ascendant en même temps que toute leur sympathie. A une raison solide, fruit du travail et de l'expérience acquise, la nature avait ajouté un caractère toujours aimable qui faisait le charme de ses relations.

- » Interprètes de l'opinion publique, ses collègues, à diverses reprises et avec instances, le sollicitèrent d'accepter la présidence du Tribunal; ils le savaient bien digne de cette haute fonction qui devait être comme le couronnement d'une longue existence commerciale dignement et honnêtement remplie. Mais Paul Dubrule détourna ses regards de cette dignité, il recherchait l'élévation non dans les titres, mais dans la perfection de ses devoirs consulaires et de ses jugements, et c'est de lui qu'on pouvait dire que la justice habite dans une âme où règne la modestie et où l'ambition n'est pas.
- » L'impression si douloureuse que nous avons ressentie à la première nouvelle de sa maladie et quelques jours après sa mort, nous fait apprécier combien est grande la perte qui frappe sa famille; il était le plus affectueux des pères; tous ceux qui l'entouraient et qui vivaient de sa vie intime lui avaient voué un véritable culte; et à l'affection dont il était entouré s'ajoutait un réel sentiment de vénération.
- » Le respect qui s'attache aujourd'hui à la mémoire de Paul Dubrule et tous les témoignages publics de sympathie et de reconnaissance dont il est l'objet adouciront la douleur de sa veuve et de ses enfants, qui, au foyer domestique, ont joui pendant tant d'années de toutes les qualités aimables et sérieuses qui distinguaient cet homme de bien.
- » Il leur lègue le patrimoine le plus noble et le plus enviable et par sa mort si chrétienne les consolations meilleures et véritables.

- » Il n'est pas jusqu'à cette église naissante de Saint-François, où la dépouille de Paul Dubrule a fait sa dernière étape avant d'être descendue dans la tombe, qui n'ait pour ainsi dire à partager notre deuil. N'est-ce pas sous ses auspices que ce gracieux monument s'est achevé? N'est-ce pas à lui qu'il à consacré le suprême effort de son activité et de son dévouement; son dernier voyage à Paris n'ayant eu d'autre but que de garantir la reconnaissance officielle de cette église.
- » Adieu donc, cher et généreux ami. Dormez en paix le grand sommeil des hommes de bien et des chrétiens.
- » Les services nombreux et éminents qui signalent votre carrière à l'attention de vos concitoyens et à l'imitation de vos collègues nous laissent la plus réconfortante des consolations, la confiance que vous avez vu s'ouvrir à vos mérites l'ère de l'éternelle récompense.

» Honoré collègue et excellent ami, adieu! »

# DISCOURS DE M. EUGÈNE JOURDAIN

- « MESSIEURS,
- » J'ai la douloureuse mission de venir, au nom des membres de la Chambre de commerce, dire un dernier adieu à celui qui fut pendant de longues années notre collègue et notre ami.
- » Paul Dubrule, que nous pleurons aujourd'hui, se distingua surtout par les grandes qualités de son cœur.

- » Il fut pendant sa trop courte carrière un travailleur infatigable, un homme d'une grande modestie, d'une délicatesse de conscience et d'une sûreté de jugement qui lui valurent l'estime et l'affection de ses concitoyens et de tous ceux qui l'ont connu.
- » Né en 1829, il entra de bonne heure à l'École nationale d'Arts et Métiers de Châlons et en sortit en 1847, solidement trempé par des études sérieuses, armé d'une énergie qui ne lui fit jamais défaut, prêt à la lutte pour la vie!
- » Son père était alors un modeste constructeurmécanicien: il lui apporta sans compter le concours de son travail opiniâtre, les connaissances précieuses qu'il avait acquises, et tout le dévouement d'un cœur ardemment épris du sentiment des devoirs envers la famille et de cet esprit de solidarité qui, faisant l'union dans le travail commun, fait la force et assure bientôt le succès.
- » Dès sa sortie de l'École il se mit vaillamment à l'œuvre : de concert avec son père, il augmenta l'importance de l'atelier de la rue des Orphelins, qui fut transféré à la rue du Pouilly. Il partit en Angleterre; il voulait fortifier par la pratique et par le travail manuel, dans les principales maisons de construction, les connaissances théoriques qu'il avait puisées à l'École de Châlons.
- » Il en revint un mécanicien émérite, un homme du métier!
- » L'atelier de construction s'appliqua dès lors plus spécialement à la création des machines prépa-

ratoires de la filature et du peignage et ne tarda pas à acquérir une réputation bien méritée.

- » En 1863, la famille Desurmont voulut doter Tourcoing d'un peignage de laines important : cherchant un homme compétent pour le diriger, elle jeta les yeux de suite sur Paul Dubrule qu'elle avait su apprécier; et celui-ci, qui voyait les affaires de son père en bonne marche, abandonnant sa place auprès de lui à son frère plus jeune, sorti lui-même récemment de l'École de Châlons, accepta ces propositions et se donna tout entier à cette nouvelle industrie.
- » Pendant vingt-cinq années il y consacra toutes les ressources de son intelligence et le travail le plus assidu.
- » La prospérité suivit rapidement et, bientôt, enfermé dans des bâtiments trop étroits, il érigea, de concert avec ses associés, l'établissement de la rue de Guisnes, véritable modèle d'une excellente installation, d'une organisation intelligente et pratique.
- » Le succès devait s'y affirmer de plus en plus et ce fut une industrie des plus prospères qu'il abandonna en bonnes mains lorsque l'heure de prendre sa retraite et de jouir d'un repos bien mérité lui sembla venue.
- » Le repos!... mais il est de ces natures d'élite pour qui le repos n'est qu'un changement de travail!
- » Paul Dubrule n'était pas fait pour l'inertie et l'oisiveté.
- » Sa santé lui commandait déjà quelques ménagements.

- » Après avoir travaillé sans relâche dans l'industrie pour assurer à sa famille une position indépendante, il voulut travailler encore et donner à ses concitoyens et à sa ville natale la part que tout homme d'honneur croit devoir à sa communauté.
- » Il avait réussi dans les affaires: il se croyait imposé par la reconnaissance des obligations et des devoirs.
- » Il se donna avec la même ardeur aux affaires publiques.
- » Déjà en 1883, ses concitoyens l'appelaient à la Chambre de commerce. Il accepta ce mandat de grand cœur et il y resta fidèle jusqu'à sa mort.
- » Dès son arrivée il s'y fit remarquer par sa compétence dans toutes les questions industrielles; il fit partie de toutes les principales commissions désignées pour étudier ces matières, et presque toujours chargé de la rédaction des rapports, il étonna souvent ses collègues par la précision, l'impartialité et l'indépendance avec lesquelles il tranchait des problèmes parfois bien délicats.
- » En 1883, il étudiait la responsabilité des patrons en cas d'accidents; en 1886, il présentait un remarquable travail sur la même question; il la reprenait en 1891, en 1892, à propos des projets nouveaux soumis à la Chambre des députés, et cette année encore complétait ces travaux par une nouvelle étude et des conclusions qui enlevaient l'approbation unanime de tous ses collègues.
  - » Le règlement du travail des enfants, des filles

mineures et des adultes en 1884; - la question de l'épuration des eaux de l'Espierre en 1886; — le privilège des machines industrielles en 1887; - le projet de loi sur les syndicats professionnels en 1890; — la revision de la loi sur les patentes en 1891; — la suppression de l'exemption de l'impôt des portes et fenêtres en 1893; - et un grand nombre d'autres questions qui demandaient non seulement des connaissances techniques, mais surtout la longue expérience de l'industriel compétent, ou celle du patron libéral soucieux des intérêts de ses ouvriers, furent pour lui l'occasion de nombreux rapports qui firent grand honneur à notre Chambre de commerce et qui encouragèrent ses collègues à lui confier des travaux que nous ne lui vimes jamais refuser.

» Je vous ai montré, Messieurs, ce qu'avait été la somme de travail et de dévouement fournie par Paul Dubrule, qui jamais ne s'était lassé.

» Une autre voix plus autorisée que la mienne vous a dit ce qu'il était au Tribunal de commerce.

» Il s'y dépensa avec la même ardeur et y porta le même concours dévoué pendant près de douze années.

» Il ne m'appartiendrait pas de vous en parler si je n'avais eu l'heureuse chance de le compter, en 1884, lors de ma nomination à la présidence, parmi mes collaborateurs les plus assidus et les plus éclairés.

» Mais ce que je puis proclamer bien haut, c'est

la modestie admirable de notre collègue; c'est cette vertu qui faisait de lui, malgré les nombreux services rendus à la chose publique, l'homme le plus simple, le plus désintéressé; incapable d'une ambition, d'une gloriole; se reprochant toujours de n'en avoir point fait assez!

- » Ce que je ne pourrais assez redire, c'est sa bonté, la douceur de son caractère, sa bienveillance à l'égard de tous ses collègues; son amour de la paix, de la conciliation!
- » Voilà ce qu'était l'homme public, et voilà aussi ce qu'il a été dans sa famille!
- » Élevant ses enfants dans des principes qu'il avait puisés lui-même chez ses parents et qu'il avait pratiqués toute sa vie, aidé dans cette mission par une excellente et bien digne épouse, il leur donnait journellement la meilleure de toutes les leçons: celle de l'exemple.
- » Jamais il ne s'accorda les satisfactions du luxe, souvent bien maladroitement recherchées à notre époque et que sa situation de fortune lui auraient cependant permises.
- » Son bonheur était dans la vie simple et chrétienne de la famille... sa récompense: l'affection et la reconnaissance de ses enfants; l'estime de ses nombreux amis.
- » Glorifions-nous, Messieurs, d'inscrire sur les pages de notre histoire locale des carrières aussi bien remplies, des existences que chacun peut envier!

- » Que ce souvenir soit aussi un soulagement à la douleur de sa famille si éprouvée; un encouragement à son fils si brusquement privé des conseils affectueux et éclairés de son père bien-aimé!
- » Adieu, Dubrule, au nom de vos collègues de la Chambre de commerce, adieu!
- » Votre souvenir restera chez nous ineffaçable et nous ne doutons pas que la récompense, déjà, soit accordée là-haut à celui qui fut avant tout: l'homme simple et craignant Dieu! »

#### DISCOURS DE M. C. MOUCHEL

# « MESSIEURS,

- » Au nom de la grande famille que forment les Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, je viens dire un dernier adieu à celui qui fut un de ses membres les plus dévoués, les plus méritants.
- » Nous venons d'entendre retracer la carrière industrielle et commerciale si bien, si dignement remplie de Dubrule; on a rappelé les services rendus par lui à ses concitoyens qui l'entouraient de leur estime et de leur affection. Moi, Messieurs, c'est du Camarade que je parlerai.
- » Paul Dubrule est un enfant de ce pays, préparé à l'École supérieure de Lille; il est entré à l'École de Châlons en 1844 pour en sortir en 1847 avec un prix d'atelier.
  - » A sa sortie de l'École il revint à Tourcoing aux

ateliers de son père et depuis il n'a pas cessé, dans toutes les occasions qu'il a pu saisir, d'affirmer son attachement à nos Écoles, sa sollicitude pour ses Camarades.

» En 1849, sur ses vives instances, Vinchon vint le retrouver et c'est après avoir passé quelques mois avec lui qu'il prit place à Roubaix.

» Puis ce fut Doyen qui suivit la même route, puis d'autres et d'autres encore qu'il aida et poussa

tant qu'il put.

- » En 1857, il fait entrer à l'École de Châlons son frère cadet. En 1859, il accueille nos Camarades qui venaient installer Fives, et notamment notre vénéré Président d'honneur, M. Mathelin, qui, malgré qu'il soit souffrant, a voulu voir une dernière fois son Camarade et qui, si sa santé le lui permettait, vous dirait ici tout le bien qu'il pense de lui. En 1868, c'est à deux de nos camarades, Deletombe et Grolez, qu'il s'adresse pour reprendre l'établissement de son père et avec son frère, il ne leur ménage ni son appui ni ses conseils pour la bonne marche et la bonne direction de cette affaire.
- » Quand il dut quitter le peignage qu'il avait créé et qu'il dirigea pendant vingt-cinq ans, c'est encore à un Ancien Élève qu'il songea pour le remplacer, et si la mort n'avait pas frappé notre regretté Roche, c'est lui qui tiendrait aujourd'hui la place occupée du reste dignement par son successeur.
- » Il n'eut qu'un fils et en a fait un Élève des Arts et Métiers; enfin, au moment où la mort nous l'en-

lève, il était le chef d'une famille de cinq Anciens Élèves.

- » On peut dire qu'il s'était identifié avec nos chères Écoles, il en suivait les progrès attentivement, s'intéressait à leurs succès, à leur organisation.
- » Son fils, élevé avec les mêmes idées, sera son successeur et si l'âge ne lui a pas encore donné l'expérience de son père, il a du moins l'enseignement de son exemple.
- » Dans la grande situation qu'il a conquise tant au point de vue social qu'au point de vue industriel, Dubrule n'a jamais oublié son origine, il est resté surtout Ancien Élève des Arts et Métiers.
- » Il était un ami, un Camarade, et c'est avec un sentiment de profonde affliction que nous le voyons nous quitter.
- » Ces regrets unanimes apporteront, je l'espère, un adoucissement à la douleur de sa famille, qui puisera dans ses sentiments religieux cette consolation que l'existence si pure, si droite, si honnête de Dubrule trouvera sa récompense dans la vie future.
  - » Adieu, cher Camarade, adieu! »

(Extrait du Journal de Roubaix, du vendredi 8 mai.)